



CONTEXTE DE LA COVID-19

Plan d'accueil des étudiants internationaux

Document produit par :
Le Service aux étudiants de l'ENAP
Direction de l'enseignement et de la recherche
École nationale d'administration publique, 2020

Dernière mise à jour : 16 octobre 2020

> Introduction

L'ENAP vous propose un guide pour vous appuyer dans vos démarches d'arrivée au Canada durant la pandémie. Les informations présentées ici respectent les consignes sanitaires en vigueur au moment d'écrire ces lignes et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis des autorités.

Il est de votre responsabilité de vérifier les modalités applicables à votre date d'arrivée. Nous vous invitons à consulter les sites des organisations suivantes afin de mieux comprendre les mesures en place :

 [Agence de la santé publique du Canada](#)

 [Immigration et citoyenneté Canada](#)

 [Gouvernement provincial du Québec \(COVID-19\)](#)

L'ENAP ne peut en aucun cas être tenue responsable d'un éventuel refus des autorités compétentes d'autoriser le déplacement.

Important

Si vous éprouvez des symptômes de la COVID-19 à la suite de votre arrivée au Canada, un test de détection est généralement recommandé. Appelez au 1 877 644-4545. Vous pourrez, si nécessaire, être orienté vers la ressource appropriée.

> Considérations pour une arrivée sans surprises —

L'ensemble des cours du trimestre d'automne se poursuit à distance. La majorité des cours du trimestre d'hiver 2021 seront adaptés pour vous permettre de les suivre en limitant vos déplacements sur nos campus, **les cours étant offerts en non présentiel, en ligne ou en mode hybride**. Certaines évaluations et activités d'enseignement, notamment au 3^e cycle (doctorat), pourraient toutefois se dérouler sur les campus lorsque les règles sanitaires le permettent.

Durant votre séjour au Canada, vous devrez respecter l'ensemble des règles imposées par la Direction de la santé publique du Canada.

— AVANT D'ARRIVER AU CANADA, VOUS DEVEZ AVOIR EN MAIN —

- Un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) valide pour au moins la durée de votre trimestre d'arrivée.
- Une lettre d'introduction pour le point d'entrée indiquant que vous avez le droit d'étudier au Canada. **Cette lettre n'est pas votre permis d'études**, mais vous aura été envoyée par les autorités canadiennes avant votre arrivée.
- Une lettre d'appui de l'ENAP motivant votre présence en sol québécois (en faire la demande par courriel à sae@enap.ca)
- Un plan de quarantaine **obligatoire de 14 jours**.

— QUARANTAINE OBLIGATOIRE DE 14 JOURS —

Le gouvernement fédéral du Canada a mis en place des mesures d'urgence pour ralentir l'introduction et la propagation de la COVID-19 au Canada. Les voyageurs en provenance de l'international doivent se placer volontairement en quarantaine, donc en isolement complet, pour une **période de 14 jours dès leur arrivée au Canada**.

Durant cette période d'isolement, vous devrez surveiller votre état de santé pour déceler l'apparition de symptômes conformément à tous décrets souscrits en vertu de la Loi sur la mise en quarantaine qui imposent les mesures d'isolement ou de quarantaine après l'arrivée au pays.

À votre arrivée au Canada, vous devrez donc soumettre votre plan de quarantaine aux autorités pour leur démontrer que vous avez prévu tous les détails pour vous permettre de respecter cette consigne stricte. Il est de votre responsabilité de vous assurer d'avoir un plan de quarantaine conforme, crédible et fonctionnel.

L'ENAP vous invite à présenter votre plan de quarantaine à la conseillère au service aux étudiants à l'adresse sae@enap.ca avant votre arrivée.

Ce plan doit contenir les éléments suivants :

- L'adresse précise de votre lieu de quarantaine.
- Le moyen de transport que vous comptez utiliser pour vous y rendre à partir de l'aéroport.
- Le détail des moyens dont vous vous servirez pour :
 - Commander de la nourriture auprès des épiceries et/ou restaurants en ligne
 - Accéder aux services essentiels et aux soins médicaux
 - Acheter vos livres en ligne
 - Suivre vos cours à distance

— RÉSERVER UN LOGEMENT AVANT VOTRE ARRIVÉE AU CANADA —

Voici quelques adresses pour vous aider à trouver votre lieu de résidence et/ou de quarantaine en prévision de votre arrivée au pays :

- > www.siuq.quebec.ca/quebec
- > www.novotelmontreal.com
- > www.trivago.com

— ASSURER VOTRE TRANSPORT DE L'AÉROPORT À VOTRE LIEU DE QUARANTAINE —

Vous devrez prévoir un transport à partir de l'aéroport jusqu'au lieu de quarantaine. Notez que le port du couvre-visage est obligatoire lors des transports.

- > Québec : Taxi Laurier, 418-651-2727
- > Montréal : Aéroport Taxi, 514-322-1322
- > Outaouais : Regal Taxi, 819 777-5231
- > Orléans Express : <https://www.oleansexpress.com/fr/>
- > VIA Rail : <https://www.viarail.ca/fr>

— SUBVENIR À VOS BESOINS —

Pendant votre quarantaine, vous devrez subvenir à vos besoins sans sortir de votre lieu de quarantaine. Il sera alors important d'avoir une carte de crédit pour commander vos biens de consommation et vous assurer d'avoir accès à internet.

Épiceries (nourriture, produits d'hygiène personnelle et d'entretien, etc.)

- > IGA (https://www.iga.net/fr/epicerie_en_ligne)
- > Metro (<https://www.metro.ca/epicerie-en-ligne>)

Pharmacies (médicaments et produits d'hygiène personnelle)

Pour obtenir des médicaments, vous devez les commander auprès d'une pharmacie. Plusieurs pharmacies offrent le service de livraison.

- > Uniprix : <https://pharmaetcie.ca/>
- > Jean Coutu : www.jeancoutu.com
- > Familiprix : www.familiprix.com

— ACCÈS INTERNET —

Il est important de prévoir avoir un accès à internet afin de pouvoir visiter les sites web des épiceries et autres commerces qui répondront à vos besoins de base, ainsi que pour pouvoir suivre vos cours à distance. Voici quelques exemples de fournisseurs de services auprès desquels vous pourrez vous procurer un forfait sans vous déplacer :

- > Bell : www.bell.ca
- > Vidéotron : www.videotron.com
- > Oricom : www.oricom.ca
- > Virgin mobile : www.virginemobil.ca

> Déclarer de manière officielle votre arrivée à l'ENAP

Dès votre arrivée dans votre lieu de quarantaine, il sera important de prendre une photo de qualité de votre Certificat d'acceptation du Québec et de votre permis d'études afin de faire parvenir le tout au Bureau du registraire de l'ENAP, par courriel: registraire@enap.ca. Lorsque nous aurons mis à jour votre statut légal au Canada dans votre dossier étudiant, vous pourrez poursuivre votre (vos) cours du trimestre d'automne 2020 à distance.

> L'assurance maladie et hospitalisation

En vertu d'un règlement du ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration, un étudiant international doit obligatoirement avoir une couverture d'assurance maladie et hospitalisation pour la durée de son séjour au Québec.

Dès que vous aurez confirmé votre arrivée au Bureau du registraire par la transmission de vos documents légaux, l'ENAP souscrira automatiquement en votre nom à une assurance prévue pour les étudiants internationaux auprès de Desjardins Sécurité financière.

Les frais d'environ 312\$ par trimestre seront facturés à votre dossier financier; vous devrez les acquitter dans les meilleurs délais. Plus d'informations à ce sujet vous seront communiquées par courriel à la suite de votre arrivée.

> Poursuite de mes études durant ma période de quarantaine

Comme précédemment indiqué, les cours du trimestre d'automne, et la majorité des cours du trimestre d'hiver, se dérouleront à distance, nonobstant votre présence en sol québécois. Vous devez donc vous assurer d'avoir accès à une connexion internet, de préférence haute vitesse, pour accéder au matériel pédagogique en ligne nécessaire à la poursuite de vos études à distance à partir de votre nouveau lieu de résidence.

› Période d'inscription pour le trimestre d'hiver 2021

La période d'inscription pour le trimestre d'hiver 2021 débutera le 2 novembre. L'ensemble des instructions nécessaires vous sera envoyé par courriel au cours de la semaine précédente.

L'ENAP est là pour vous

Nous vous invitons à communiquer avec Geneviève Cantin-Chartré, conseillère au service aux étudiants avant votre départ pour bien planifier votre arrivée : sae@enap.ca

N'oubliez pas de consulter régulièrement votre boîte courriel ENAP afin d'être à l'affût de toute communication importante en lien avec votre arrivée au pays et à votre cheminement académique. [Office365.enap.ca](https://office365.enap.ca)